

Montréal, le 6 mai 2022

VIA LE SDÉ

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télé. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe

Tél. : 514 878-9641, poste n° : 65322

**Objet : Régie de l'énergie - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement
2020-2029 d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité
Dossier de la Régie : R-4110-2019, Phase 2
Notre dossier : L154240003.2**

Chère consœur,

Par la présente, l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (« l'**AQPER** ») souhaite faire part à la Régie de ce qui suit.

Le 3 mai dernier, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») demandait à la Régie une extension de délai de 6 ½ jours pour déposer ses réponses aux demandes de renseignements des intervenants, soit un délai additionnel jusqu'au 11 mai à 16h00.

Le 4 mai dernier, la Régie autorisait ce délai additionnel.

Les preuves des intervenants sont prévues pour le 26 mai prochain, à midi. Si l'on ajoute 6 ½ jours à ce délai, cela nous mène au 2 juin à midi. Considérant que le procureur soussigné sera en procès devant la Cour municipale de la Ville de Saguenay les 31 mai, 1^{er} et 2 juin prochain, l'AQPER demande respectueusement à la Régie de lui accorder jusqu'au 6 juin à 16h00 pour déposer sa preuve au dossier, et ce, afin de permettre à son procureur et à l'équipe de l'AQPER de finaliser leur preuve.

De l'avis de l'AQPER, ce délai n'aura pas d'impact sur le déroulement du reste du dossier.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé

ND